ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

immigration

Question écrite n° 106875

Texte de la question

M. Éric Raoult souhaite attirer l'attention de M. le ministre d'État, ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire, sur la réaction du Gouvernement après la publication fin août 2006 par l'INSEE des nouvelles formes de l'immigration en France ces dernières années. En effet, la publication de ce rapport aux analyses particulièrement intéressantes concerne en grande partie la période des gouvernements socialistes et leurs politiques laxistes et incohérentes en matière d'immigration. Afin que l'opinion comprenne mieux les responsabilités des uns et des autres, il serait plus que souhaitable que le Gouvernement communique mieux sur ce dossier, notamment quant à la progression sensible de l'immigration africaine dans notre pays, qui est d'ailleurs ressentie comme telle par l'opinion publique française. Cette immigration africaine souvent non choisie par la France est particulièrement revendicative et souvent agressive à l'égard de la nation française d'accueil, qui a peut-être un passé colonial mais qui n'a pas pour autant à être insultée de racisme et de xénophobie quand elle est choquée par l'attitude inadmissible de certains étrangers. Cette immigration africaine devrait faire des efforts particuliers d'intégration si elle ne veut pas cumuler les retards supplémentaires du fait notamment de l'analyse de ces statistiques. Il lui demande donc de bien vouloir lui préciser les commentaires que lui inspire ce rapport de l'INSEE.

Données clés

Auteur : M. Éric Raoult
Circonscription : Seine-Saint-Denis (12e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 106875
Rubrique : Étrangers
Ministère interrogé : intérieur et aménagement du territoire
Ministère attributaire : intérieur, outre-mer et collectivités territoriales

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 17 octobre 2006, page 10760